

2ème année de Master - Mention « Droit pénal et sciences criminelles »
Parcours « Droit répressif économique en Apprentissage »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2028

Version du 16/02/2024

Premier semestre		Volume horaire de l'année (h) :					593,00	
		Volume horaire du semestre :			243,00 h		ECTS : 30	
Matières	Etab.porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE droit répressif de l'entreprise								
UE 1.1.1 : Dispositifs anti blanchiment et anti corruption	UB		28,00		60	6	Ecrit	3h
UE 1.1.2 : Droit répressif des sociétés	UB		23,00		60	6	Ecrit	3h
UE droit répressif de l'activité économique								
UE 1.2.1 : Droit répressif de la concurrence	UB		23,00		50	5	Oral commun	
UE 1.2.2 : Droit répressif de la consommation	UB		23,00		50	5		
UE 1.2.4 : Droit répressif du traitement informatisé de données	UB		10,00		30	3	Oral commun	
UE 1.2.5 : Droit répressif de la publicité et de la communication	UB		6,00		20	2		
UE langue								
UE 1.3.1 : Anglais juridique	UB	15,00		30		3		
UE professionnalisation des apprentis (CFA)								
UE 1.3.1 : Partage de l'expérience professionnelle	CFA		15,00					
UE 1.3.2 : Suivi pédagogique (3 h par apprenti)	CFA		90,00					
UE 1.3.2 : Intégration dans l'entreprise	CFA		10,00					
UE facultative								
UE 1.4.1 : Points bonus Sport (1 à 10 à rajouter au total du semestre) *								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

Deuxième semestre		Volume horaire de l'année (h) :					593,00	
		Volume horaire du semestre :			350,00 h		ECTS : 30	
Matières	Etab.porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE droit répressif de l'entreprise								
UE 2.1.1 : Droit répressif du travail	UB		33,00		60	6	Ecrit	3h
UE 2.1.2 : Droit répressif boursier	UB		23,00		60	6	Ecrit	3h
UE 2.1.3 : Droit des saisies et confiscations	UB		10,00		30	3	Ecrit ou oral	1 h
UE droit répressif de l'environnement économique								
UE 2.2.1 : Droit répressif fiscal	UB		23,00		30	3	Oral commun	
UE 2.2.2 : Droit répressif douanier	UB		10,00		30	3		
UE 2.2.3 : Droit répressif de l'environnement	UB		10,00		30	3	Oral commun	
UE 2.2.4 : Droit répressif bancaire	UB		6,00		20	2		
UE langue								
UE 2.3.1 : Anglais juridique	UB	15,00		20		2		
UE professionnalisation des apprentis (CFA)								
UE 2.3.1 : Partage de l'expérience professionnelle	CFA		15,00					
UE 2.3.2 : Suivi pédagogique (3 h par apprenti)	CFA		90,00					
UE 2.3.2 : Visites (3 h par apprenti)	CFA		90,00					
UE 2.3.4 : Mémoire professionnel et soutenance	CFA		15,00		20	2	Rapport écrit et soutenance	Soutenance : 30 min
UE 2.3.5 : Valorisation de l'expérience professionnelle	CFA		10,00					
UE facultative								
UE 2.4.1 : Points bonus Sport (1 à 10 à rajouter au total du semestre) *								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	